

Introduction:

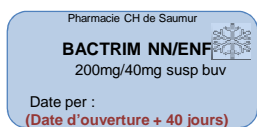
Dans le cadre de la sécurisation du circuit du médicament, la Pharmacie a mis en place pour 111 spécialités en présentation multidoses disponibles au livret thérapeutique, des étiquettes autocollantes pré-remplies mentionnant la durée et les modalités de conservation après ouverture.

Objectif :

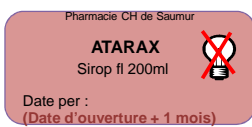
Évaluer le bon usage et l'appropriation de ces étiquettes dans les unités de soins.

Matériel et méthode :

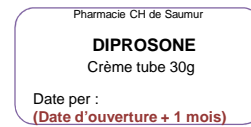
- Une note d'information explicitant les modalités d'utilisation des étiquettes a été diffusée par la Pharmacie :
 - Date de péremption à calculer à partir de la date d'ouverture et de la durée de conservation de la spécialité
 - Définition du code couleur indiquant les modalités de conservation après ouverture de la spécialité.



A conserver entre +2 +8 C



A conserver abri de la lumière



Conservation sans conditions particulières

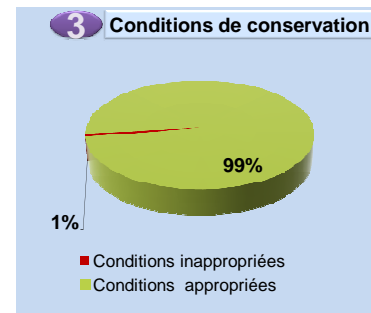
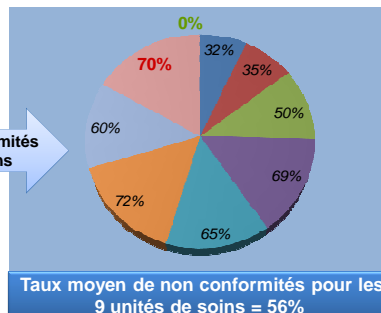
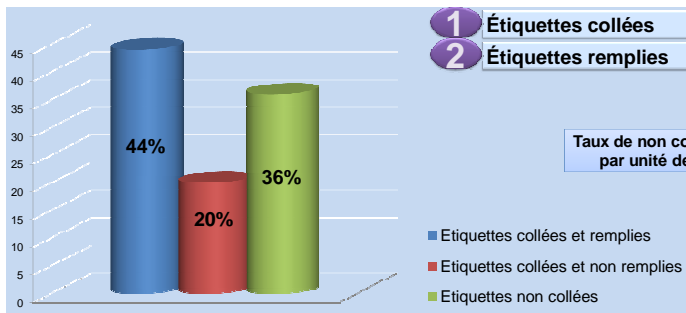
- Deux mois après la mise en place des étiquettes, un audit a été conduit par la Pharmacie dans 9 unités de soins.

La grille d'évaluation établie pour l'audit comportait :

- 3 critères ciblés sur l'application des recommandations de bon usage des étiquettes 1 2 3
- 3 critères ciblés sur l'appréciation du nouvel étiquetage par les IDE 1 2 3

Résultats :

- Application des recommandations de bon usage : 215 multidoses entamées contrôlées



- Appréciation du nouvel étiquetage : 40 IDE audités

- 1 l'accès rapide aux informations de conservation
- 2 la simplicité d'utilisation des étiquettes
- 3 meilleure gestion des périmés

1 2 3 → 100% de satisfaction



Problématique apparue lors de l'audit : 100% des IDE audités ont bien connaissance des étiquettes mises en place mais 25% ignoraient la signification du code couleur

Conclusion et perspectives :

- Manque de rigueur dans l'utilisation des étiquettes par certaines unités de soins
- Méconnaissance de ce nouvel outil par les aides-soignants : personnel non ciblé par l'information lors de la mise en place des étiquettes

Problématiques identifiées

- Mise en place des mesures de rappel par le cadre de santé, l'infirmier et le préparateur référent des unités de soins
- Diffusion de l'information auprès des aides-soignants
- Nouvel audit programmé par la Pharmacie

Solutions envisagées

- Amélioration de la sécurité d'emploi des multidoses : Diminuer le risque d'administration d'une spécialité multidoses périmée ou conservée dans des conditions inappropriées

Objectifs ciblés